

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle  
et numérique

---

**Arrêté du 22 novembre 2023**

**portant nomination d'un directeur délégué à l'Ecole nationale supérieure des mines de  
Paris**

NOR : ECOG2331963A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris (Mines Paris) et notamment son article 14 ;

Sur proposition du directeur général de l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Prunier (*Cédric*), agent contractuel, est nommé directeur délégué à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, chargé de la stratégie, jusqu'au 31 décembre 2027.

## Article 2

Le directeur général de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 22 novembre 2023

Pour le ministre et par délégation :  
Le vice-président  
du Conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU